

## SOLUTIONS POSSIBLES POUR METTRE FIN AU DÉVERSEMENT DE DÉCHETS PLASTIQUES SUPPLÉMENTAIRES EN MER

D'ICI À 2050 DANS LE CADRE DE LA « VISION D'OSAKA POUR UN OCÉAN BLEU » DU G20

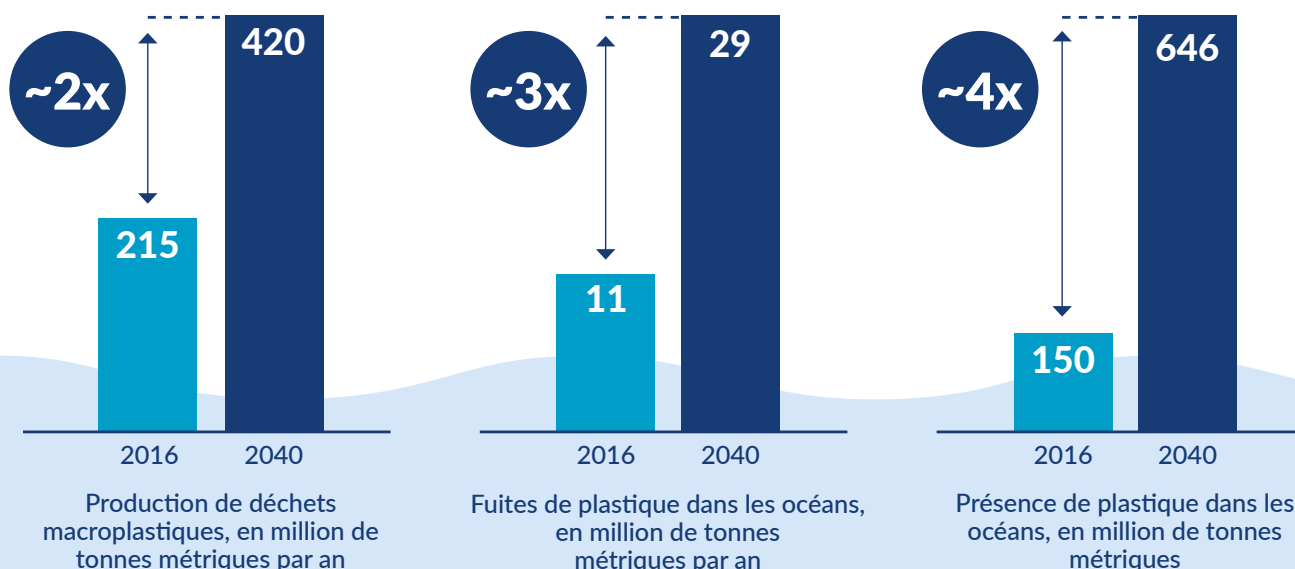
### La situation s'aggrave : dernières informations sur les déchets plastiques en mer

Les déchets plastiques qui se répandent dans l'océan sont toujours plus nombreux, les effets de la pollution plastique sur les écosystèmes marins et côtiers s'aggravent et notre meilleure compréhension des impacts négatifs de la pollution plastique sur la santé humaine nous incite à agir de toute urgence.

Selon les estimations, 11 millions de tonnes de plastique seraient déversées chaque année dans les océans (Lau et al., 2020). La nouvelle modélisation mise au point par SYSTEMIQ et The Pew Charitable Trusts montre que d'ici à 2040, dans l'hypothèse d'un statu quo, les déchets plastiques solides urbains sont destinés à doubler, la quantité de plastique rejetée dans les océans devrait presque tripler et celle de plastique présente dans les océans, quadrupler (voir figure ci dessous).

### Les politiques actuelles ne sont pas à la hauteur du problème

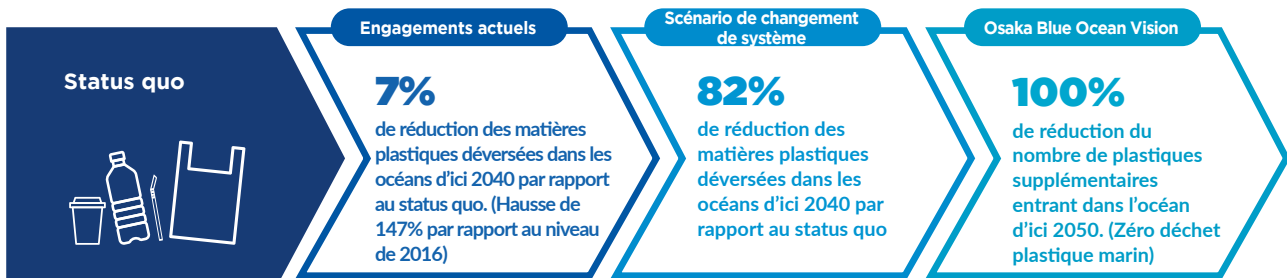
La modélisation indique que les engagements actuellement pris par les gouvernements et les entreprises ne feront baisser le déversement de déchets plastiques en mer que de 7 % d'ici à 2040 par rapport au scénario immobiliste (SYSTEMIQ et The Pew Charitable Trusts, 2020). À l'échelle mondiale, les politiques nationales relatives aux plastiques sont rares et portent généralement sur l'interdiction ou la taxation de produits en plastique particuliers plutôt que sur le changement systémique de l'économie du plastique. L'éventail des politiques actuelles ne permettra pas d'opérer le virage nécessaire pour réduire à zéro le déversement de déchets plastiques supplémentaires en mer. Cependant, l'association ambitieuse de mesures faisant appel à des technologies et des méthodes existantes permettrait de réduire d'ici à 2040 la quantité de déchets plastiques déversés dans les océans de 82 % par rapport au statu quo (SYSTEMIQ et The Pew Charitable Trusts, 2020).





## Concrétiser la « Vision d'Osaka pour un océan bleu »

L'initiative « Vision d'Osaka pour un océan bleu » (« Osaka Blue Ocean Vision ») a un objectif ambitieux : **parvenir d'ici à 2050 à une quantité nette de déchets déversés dans les océans égale à zéro**. Cet objectif peut favoriser le changement systémique de l'économie du plastique. Cependant, comme le démontrent les données modélisées, il faut **agir de façon urgente et concertée pour aboutir à un changement systémique**.



## Solutions possibles afin de concrétiser la « Vision d'Osaka pour un océan bleu » :



1. Pour apporter les changements nécessaires à l'économie du plastique, le G20 doit propulser ses travaux sur les déchets plastiques en mer au premier rang de ses priorités. Le temps n'est pas au relâchement de l'attention. Une action immédiate évitera de devoir mettre les bouchées doubles par la suite.



2. Il est urgent de mieux coordonner les politiques de réduction des déchets plastiques en mer. Au lieu d'actions et d'interdictions isolées, il faut mener une réforme coordonnée des cadres réglementaires, des modèles économiques et des dispositifs de financement, par exemple en instaurant une plate forme pour coordonner et partager l'analyse de techniques existantes éprouvées.



3. Il est indispensable de faire évoluer radicalement les ambitions nationales et internationales en matière de politiques afin de concrétiser la « Vision d'Osaka pour un océan bleu ». La « Vision d'Osaka pour un océan bleu » ne se matérialisera qu'en adoptant des objectifs plus progressifs, définis à l'échelle mondiale, mais réalisés à l'échelle nationale.



4. Les actions dont les effets sur la réduction des déchets plastiques en mer sont connus doivent être immédiatement encouragées, réparties et amplifiées. Il s'agit notamment de passer d'un modèle linéaire de production et de consommation de plastique à un modèle circulaire en enravant la production de déchets dès la conception des produits, en incitant à la réutilisation et en tirant parti des instruments de marché. Ces mesures rapidement suivies d'effets susciteront d'autres actions et fourniront un contexte propice à l'innovation.



5. Le soutien à l'innovation pour assurer la transition vers une économie circulaire du plastique s'avère essentiel afin d'accomplir la « Vision d'Osaka pour un océan bleu ». Bien que de nombreuses solutions techniques existent et puissent être mises en place dès aujourd'hui, elles ne suffisent pas à atteindre l'objectif ambitieux d'une quantité nette égale à zéro. Il faut imaginer de nouvelles méthodes et faire naître des innovations.



6. Les données sur l'efficacité des politiques relatives aux déchets plastiques en mer font gravement défaut. Un programme indépendant d'urgence pour évaluer et suivre l'efficacité des politiques relatives aux plastiques est de rigueur pour cerner les meilleures solutions en fonction des différents contextes nationaux et régionaux.



7. Le commerce international de déchets plastiques doit être réglementé pour protéger les populations et la nature. Le transfert transfrontalier de déchets plastiques vers des pays où les infrastructures de gestion des déchets sont insuffisantes peut entraîner d'importantes fuites de plastique dans le milieu naturel. La Convention de Bâle représente une étape cruciale pour améliorer la transparence et la réglementation du commerce mondial de déchets plastiques.



8. Les plans de relance et de relèvement face à la COVID-19 peuvent aider à concrétiser la « Vision d'Osaka pour un océan bleu ». Les mesures de réduction des déchets plastiques en mer créeront des emplois dans les secteurs des technologies vertes et bleues et participeront à la réalisation de la « Vision d'Osaka pour un océan bleu ».

